Le Québec mobilisé contre la pauvreté

PROFIL STATISTIQUE RÉGIONAL

LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Avril 2011

Québec

Publication réalisée par la
Direction générale adjointe des politiques et de la prospective

Compilation statistique, analyse et rédaction
Équipes de la Direction des politiques de sécurité du revenu
et de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,

avec la contribution d'Emploi-Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux

Secrétariat
Dany Garneau

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 643-7221
Télécopieur : 418 644-1299

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux 4

Liste des graphiques 4

Présentation 5

Chapitre 1 – Contexte général 6

1.1 **Démographie** 6

1.2 **Éducation et formation** 6

1.3 **Revenu personnel disponible** 8

1.4 **Principaux indicateurs du marché du travail** 8

1.5 **Structure industrielle** 9

Chapitre 2 – Indicateurs relatifs à la pauvreté 10

2.1 **Faible revenu** 10

2.2 **Autres indicateurs relatifs à la pauvreté** 11

2.3 **Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'assistance sociale** 12

2.4 **Logement** 15

2.5 **Profil de santé et de bien-être** 16

2.6 **Étude réalisée sur le territoire du Centre local d'emploi (CLE) de Rouyn-Noranda** 17

Références utiles 18

Annexes 19

1.1 **Faible revenu selon les régions** 19

1.2 **Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale** 20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Données démographiques 6

Tableau 2 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008 7

Tableau 3 – Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008 7

Tableau 4 – Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008 8

Tableau 5 – Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007 8

Tableau 6 – Principaux indicateurs du marché du travail pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec 9

Tableau 7 – Structure industrielle selon l'emploi, 2007 10

Tableau 8 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1997-2007 11

Tableau 9 – Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec 11

Tableau 10 – Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009 12

Tableau 11 – Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009 13

Tableau 12 – Aide à l'habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec 15

Tableau 13 – Amélioration de l'habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2003-2009[1] 15

Tableau 14 – Taux d'effort des ménages privés selon le mode d'occupation, 2006 15

Tableau 15 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007 19

Tableau 16 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec 22

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue, mars 2000 à mars 2009 14

Graphique 2 – Évolution des taux de personnes, enfants et adultes, prestataires des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009 14

Graphique 3 – Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, ... 14

Graphique 4 – Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997 et 2007 (point de pourcentage) 20

Présentation

En vue de l'élaboration du prochain Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a décidé de consulter, à la suite du Rendez-vous national du 15 juin dernier, les acteurs locaux et régionaux concernés dans chacune des régions administratives du Québec. Pour appuyer la tenue de cette consultation dans votre région, nous avons réuni dans le présent recueil des statistiques portant sur les principales caractéristiques socio-économiques ainsi que les principaux indicateurs relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le document comporte donc deux chapitres. Le premier présente le contexte général de la région sur la base de statistiques touchant successivement la démographie, l'éducation, le revenu, le marché du travail ainsi que la structure industrielle. Le deuxième s'attache plus spécialement aux indicateurs relatifs à la pauvreté, notamment le taux de faible revenu, l'évolution du nombre et du taux de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, ainsi qu'aux données sur le nombre de ménages recevant une aide grâce aux différents programmes administrés par la Société d'habitation du Québec. Enfin, on trouvera en annexe des statistiques destinées à faire voir, d'un coup d'œil, divers aspects de la pauvreté dans toutes les régions du Québec.

Il importe aussi de signaler que ce portrait statistique sommaire ne prétend d'aucune façon à l'exhaustivité. Il a été conçu dans le but de donner accès rapidement et facilement à des renseignements fiables qui pourront être utiles pour alimenter la réflexion et susciter des échanges.

CHAPITRE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 DÉMOGRAPHIE

La population de l'Abitibi–Témiscamingue s'élevait, en 2008, à 145 844 personnes, soit 1,9 % de l'ensemble de la population du Québec. La croissance observée de 1971 à 2001 est considérablement moins élevée que celle de l'ensemble du Québec (4,2 % par rapport à 22,7 %). Selon l'Institut de la statistique du Québec[1], la population, actuellement stable, pourrait recommencer à décroître en 2011, mais elle ne devrait chuter que de 4000 personnes entre 2006 et 2031, une perte de moins de 3 %.

La proportion d'aînés et aînées dans la région était inférieure à la moyenne québécoise en 2007 mais, selon les prévisions, ce ne sera plus le cas en 2031 : à ce moment-là, près de 29 % de la population aura 65 ans ou plus (25,6 % pour l'ensemble du Québec).

Comme dans la majorité des régions (les exceptions étant la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais, le Nord-du-Québec et Laval), l'indice de remplacement de la main-d'œuvre (voir définition au tableau 1) est maintenant en deçà du « seuil un pour un », soit à 98 alors qu'il s'élevait à 163,2 en 1997. Il demeure néanmoins au-dessus de celui des régions-ressources, soit 87,7.

Tableau 1 – Données démographiques

	Abitibi–Témiscamingue	Ensemble du Québec
Population (2008)	145 844	7 750 504
Poids démographique	1,9 %	–
Rang sur 17 régions	14	–
Variation 1971-2001	4,2 %	22,7 %
Variation 2006-2016	-0,5 %	7,9 %
Distribution par groupe d'âge (2007)		
0-14	17,2 %	16,0 %
15-29	19,6 %	19,6 %
30-64	50,1 %	50,0 %
65 et +	13,2 %	14,4 %
Espérance de vie (H) 2003-2005	75,9	77,4
Espérance de vie (F) 2003-2005	81,0	82,6
Rapport de dépendance démographique[1] (2007)	60,3	57,9
Indice de remplacement[2] (2007)	98,0	105,7

Source : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec. Compilations MESS.

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100.
2. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans, multiplié par 100. Cet indice mesure le renouvellement des personnes qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par celles qui intègrent le marché du travail (20-29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à quitter le marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Note : Pour le rapport de dépendance démographique comme pour l'indice de remplacement, les données de 2007 sont des données provisoires.

1.2 ÉDUCATION ET FORMATION

À l'instar de l'ensemble de la population du Québec, celle de l'Abitibi–Témiscamingue est de plus en plus scolarisée. Entre 1998 et 2008, on constate que la proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires a progressé, tandis que celle des personnes sans diplôme a diminué. Ce sont les diplômés et diplômées d'écoles des métiers et de cégeps et les titulaires d'un certificat universitaire qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus dans cette région au cours de cette période (9 points de pourcentage contre 5 pour l'ensemble du Québec). Par ailleurs, on remarque que le pourcentage des personnes ayant un grade universitaire est comparativement moins élevé dans cette région que dans l'ensemble du Québec.

1. Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Édition 2009.

En ce qui concerne le décrochage au secondaire, les statistiques de 2007-2008 sur le taux de diplomation, sept ans après l'entrée au secondaire, montrent que la région se situe au-dessous la moyenne du Québec. On note que 66,5 % des jeunes de la région ont obtenu leur diplôme d'études secondaires comparativement à 70,9 % pour l'ensemble du Québec[2].

Par ailleurs, la hausse du niveau de scolarité de la population de l'Abitibi-Témiscamingue s'est reflétée sur le marché du travail par une proportion accrue de personnes en emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires en 2008. Ces dernières ont vu leur poids relatif augmenter de 10,2 points de pourcentage entre 1998 et 2008.

Pour terminer, il convient de noter que le taux de chômage de la population de l'Abitibi-Témiscamingue a diminué pour l'ensemble des niveaux de scolarité, selon les données disponibles. On constate que ce sont les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires qui chômaient le moins. Enfin, malgré la baisse notable du taux de chômage global de la région, il demeurait légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la province en 2008.

Tableau 2 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	44,9%	37,7%	-7,2	35,9 %	26,4 %	-9,5
Études secondaires terminées	10,8%	11,4%	0,6	14,9 %	15,1 %	0,2
Études postsecondaires partielles	8,0%	4,7%	-3,4	6,2 %	6,3 %	0,2
Diplôme d'études postsecondaires[1]	28,5%	37,5%	9,0	29,5 %	34,5 %	5,0
Grade universitaire	7,9%	8,6%	0,8	13,5 %	17,7 %	4,2
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*[3].

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

Tableau 3 – Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	28,7%	23,0%	-5,7	21,0 %	14,9 %	-6,1
Études secondaires terminées	13,2%	13,3%	0,1	16,2 %	15,2 %	-1,0
Études postsecondaires partielles	9,4%	5,3%	-4,1	6,7 %	7,0 %	0,3
Diplôme d'études postsecondaires[1]	36,0%	46,3%	10,2	36,8 %	41,1 %	4,3
Grade universitaire	12,6%	12,2%	-0,4	19,3 %	21,7 %	2,4
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

2. Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
3. Il faut interpréter les données d'enquêtes avec prudence surtout lorsqu'il s'agit d'estimations régionales, alors que la marge d'erreur s'accroît considérablement.

Tableau 4 – Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	20,8	12,8	-8,0	16,6 %	14,2 %	-2,4
Études secondaires terminées	15,3	N. D.	N. D.	10,9 %	7,5 %	-3,4
Études postsecondaires partielles	N. D.	N. D.	N. D.	12,5 %	7,7 %	-4,8
Diplôme d'études postsecondaires[1]	12,1	6,0	-6,1	8,3 %	5,7 %	-2,6
Grade universitaire	N. D.	N. D.	N. D.	5,0 %	4,5 %	-0,5
Total	14,9	7,6	-7,3	10,3 %	7,2 %	-3,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

N. D. : données non disponibles.

1.3 Revenu personnel disponible

Le revenu personnel disponible par habitant, en termes réels (dollars constants de 2007), est passé de 18 466 $ en 1997 à 23 610 $ en 2007 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette hausse de 27,9 % est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (19,8 %).

Tableau 5 – Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
1997	18 466	20 410
1998	18 295	20 595
1999	18 667	21 151
2000	19 152	22 059
2001	19 236	22 421
2002	20 052	22 634
2003	20 993	23 173
2004	21 605	23 307
2005	21 796	23 527
2006	22 096	23 760
2007	23 610	24 455
Variation 2007/1997 (%)	27,9	19,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO); compilation de la DGARES.

Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) par habitant[4] s'élevait à 32 812 $ en 2007, soit en deçà de celui de l'ensemble du Québec (36 243 $), tout en étant comparable à celui des régions-ressources (32 862 $). En fait, parmi les 17 régions administratives du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue se situait au septième rang à ce chapitre.

1.4 Principaux indicateurs du marché du travail

Entre 1998 et 2008, il s'est créé 5600 emplois dans la région, soit une augmentation de 8,9 %. Comparativement au Québec, l'emploi y a progressé beaucoup moins rapidement au cours de cette décennie.

4. « Par définition, le PIB réel par habitant mesure le volume des biens et services produits en moyenne par habitant durant une année au sein d'un territoire.[...] Il fournit un bon indicateur de la capacité d'une économie de créer des revenus afin que les habitants puissent se procurer les biens et les services désirés, qu'ils soient privés ou publics. Le PIB par habitant tient compte de la consommation de biens et de services rendue possible grâce aux recettes de l'État. En ce sens, il mesure plus adéquatement le niveau de vie que le revenu personnel disponible par habitant, par exemple, qui n'en tient pas compte. » Source : Extraits de la publication *Analyse et conjoncture économiques*, Finances Québec, 11 novembre 2003.

La progression de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue, conjuguée à une baisse de la population en âge de travailler, s'est traduite par une augmentation des taux d'emploi et d'activité. Quant au taux de chômage, il a fondu de moitié, passant de 14,9 % en 1998 à 7,6 % en 2008. Malgré tout, il était légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Le ralentissement économique survenu à la fin de 2008 s'est traduit par une hausse du taux de chômage dans la région (non illustré). Lorsqu'on compare les six premiers mois de 2009 à ceux de 2008, on constate que le taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 2,6 points de pourcentage contre 1,4 point de pourcentage pour l'ensemble de la province. Au premier semestre de 2009, le taux de chômage de la région s'est fixé à 10,1 %. Quant aux taux d'emploi et d'activité, ils ont progressé de 0,7 et 2,5 points de pourcentage au cours de cette période.

Tableau 6 – Principaux indicateurs du marché du travail pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
Emploi (000)		
1998	62,7	3 257,5
2003	65,1	3 628,8
2008	68,3	3 881,7
Variation 2008/1998 (%)	8,9	19,2
Taux de chômage		
1998	14,9	10,3
2003	10,1	9,1
2008	7,6	7,2
Variation 2008/1998 (pts %)	-7,3	-3,1
Taux d'activité		
1998	61,7	62,5
2003	63,0	66,0
2008	63,8	65,7
Variation 2008/1998 (pts %)	2,1	3,2
Taux d'emploi		
1998	52,5	56,1
2003	56,7	60,0
2008	59,0	60,9
Variation 2008/1998 (pts %)	6,5	4,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1.5 Structure industrielle[5]

La structure industrielle par emploi d'une région reflète ses activités, ses créneaux d'excellence (fabrication, services moteurs, etc.), ses forces et ses défis.

En 2007, la proportion des emplois dans le secteur primaire de l'Abitibi-Témiscamingue est largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (14,6 % contre 2,6 %). Par contre, la proportion des emplois dans le secteur secondaire (voir définitions au tableau 7) de la région est de 14,7 % contre 19,2 % pour l'ensemble du Québec. Cette situation est attribuable à la vocation première et traditionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue, dont l'économie est surtout orientée vers la transformation des ressources naturelles.

Quant au secteur tertiaire, la principale différence tient à la proportion plus faible des emplois dans les services moteurs de la région (14,4 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (25,2 %).

5. Cette section est tirée du « Portrait socio-économique des régions du Québec » produit par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Voir à cette adresse : http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2547.

Tableau 7 – Structure industrielle selon l'emploi, 2008

	Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec		Part
	En k	En %	En k	En %	R/Q en %
Secteur primaire	9,4	14,6	101,1	2,6	10,0
Secteur secondaire	9,5	14,7	738,7	19,2	1,3
Fabrication[1]	6,6	10,2	543,2	14,1	1,2
Transformation des ressources naturelles	3,9	6,0	109,8	2,9	3,3
Fabrication de produits de consommation	x	S. O.	233,4	6,1	S. O.
Fabrication complexe	x	S. O.	200,1	5,2	S. O.
Construction	2,9	4,5	195,5	5,1	1,3
Secteur tertiaire[2]	45,6	70,7	3 011,9	78,2	1,5
Services aux ménages	19,5	30,2	1 074,7	27,9	1,8
Services publics	16,8	26,0	966,6	25,1	1,7
Services moteurs	9,3	14,4	970,6	25,2	1,0
Total	**68,3**	**100,0**	**3 851,7**	**100,0**	**1,8**

Source : Statistique Canada.
Compilation : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1. La transformation des ressources naturelles regroupe le bois, le papier, les produits minéraux non métalliques et la transformation des métaux. La fabrication de produits de consommation comprend les aliments, les boissons et le tabac, les textiles, les produits textiles, les vêtements, le cuir, le caoutchouc et le plastique, les produits métalliques et les meubles. La fabrication complexe inclut l'impression, le pétrole et le charbon, les produits chimiques, les machines, les produits informatiques et électroniques, le matériel et les appareils électriques, le matériel de transport et les activités diverses.
2. Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les services publics comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques, ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les services moteurs incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

x : données confidentielles.
S. O. : sans objet.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

CHAPITRE 2 – INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

2.1 FAIBLE REVENU

Le taux de faible revenu de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mesuré pour les personnes à l'aide de la MFR[6], a diminué de 2,1 points de pourcentage entre 1997 et 2007, contre 1,0 point de pourcentage dans l'ensemble du Québec. La région a gagné une place, passant ainsi du 11e au 10e rang des régions entre 1997 et 2007 (tableau 8).

6. D'après la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, une unité familiale est considérée comme étant à faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié de la médiane des revenus de l'ensemble de la population ajustée selon la taille et la composition des unités familiales. La mesure de faible revenu peut être calculée avant impôt (MFR-AVI) et après impôt (MFR-API). C'est la mesure de faible revenu après impôt (MFR-API) qui est utilisée dans ce document.

Tableau 8 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1997-2007

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
1997	13,5	13,7
1998	12,3	12,2
1999	12,6	12,4
2000	13,5	12,9
2001	12,4	12,2
2002	12,4	12,6
2003	12,6	12,7
2004	12,3	12,7
2005	11,2	12,1
2006	11,0	12,1
2007	11,4	12,7
Variation 2007-1997	-2,1	-1,0
Rang[1] en 1997	11	
Rang[1] en 2007	10	
Différence de rang[1] 1997-2007	-1	

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1. 1er rang : taux le moins élevé; 17e rang : taux le plus élevé.

2.2 AUTRES INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

Pour l'année d'observation la plus récente, la région de l'Abitibi-Témiscamingue se situait au-dessus de la moyenne québécoise pour deux des indicateurs économiques, soit une moins bonne performance que dans l'ensemble : 13e rang sur 16 pour le taux de chômage et 13e rang sur 17 pour le rapport de dépendance économique. Par contre, elle était au-dessous de la moyenne québécoise pour les deux autres indicateurs économiques : 10e rang sur 17 pour le faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) et 10e rang sur 17 pour le taux global d'assistance sociale. La population y est moins scolarisée que dans l'ensemble (14e et 15e rangs). L'espérance de vie est au-dessous la moyenne (17e rang) et la mortalité globale, au-dessus (17e rang), les situations les moins enviables en somme au Québec du point de vue de la santé et du bien-être (tableau 9).

Tableau 9 – Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
Rapport de dépendance économique (2006)[3]	25,97 $	20,88 $
Rang[1]	13	
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études secondaires ou moins (2006)[4]	46,4	38,0
Rang[1]	14	
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat ou diplôme (2006)[4]	26,8	17,0
Rang[1]	15	
Espérance de vie à la naissance (2005)[5]	78,1	79,7
Rang[2]	17	
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté sur 5 ans pour 100 000 personnes (2005)[5]	786,9	710,7
Rang[1]	17	

1. 1er rang : montant ou taux le moins élevé; 16e rang (ou 17e) : montant ou taux le plus élevé.
2. 1er rang : nombre le plus élevé; 16e rang (ou 17e) : nombre le moins élevé.
3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 $ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.
4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.
5. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région Nord-du-Québec.

2.3 ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE PRESTATAIRE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

En ce qui concerne les prestataires de l'assistance sociale, le tableau suivant présente l'évolution du nombre de ménages et celle du nombre et des taux d'assistance sociale des adultes, des enfants et des prestataires (adultes et enfants) [tableau 10 et graphique 1]. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le taux d'assistance sociale, adultes et enfants, était de 6,7 % en mars 2009, en régression depuis au moins 2000, alors qu'il était de 10,2 %. Dans l'ensemble du Québec, ce taux se situait à 7,4 %, en baisse depuis au moins 2000, alors qu'il était de 9,7 %.

Dans la région, le taux d'assistance sociale des enfants est inférieur en mars 2009 à celui de l'ensemble du Québec et celui des adultes l'est légèrement aussi, mais ils sont tous deux en baisse depuis au moins 2000. Le taux d'assistance sociale (0-64 ans) de la région a diminué de 3,5 points de pourcentage entre mars 2000 et mars 2009, contre 2,2 points de pourcentage dans l'ensemble du Québec (tableau 10 et graphique 2).

Tableau 10 – Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009-2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009-2000 (pts %)
Nombre de ménages distincts	8 681	6 204		391 863	340 730	
Nombre d'adultes distincts	9 965	6 837		444 735	377 293	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	*10,2*	*7,2*	*-3,0*	*9,2*	*7,4*	*-1,8*
Nombre d'enfants	3 822	1 609		174 161	114 436	
Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	*10,2*	*5,2*	*-5,1*	*10,9*	*7,5*	*-3,5*
Total distinct	13 787	8 446		618 896	491 729	
Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	*10,2*	*6,7*	*-3,5*	*9,7*	*7,4*	*-2,2*

Source : MESS, fichiers administratifs, juillet 2009.

Chez les prestataires adultes, le taux d'assistance sociale selon le sexe dans la région ne montre pas de très grandes différences, mais on observe entre 2000 et 2009 le même retournement de situation que dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes, le taux de prestataires, légèrement inférieur à celui des femmes en début de période (10 % contre 10,5 %), l'a légèrement dépassé en fin de période (7,4 % contre 7 %). Le taux d'assistance sociale des personnes de 18 à 64 ans a diminué de 3 points de pourcentage de 2000 à 2009, contre une diminution de 1,8 point de pourcentage pour l'ensemble du Québec (tableau 11 et graphique 3).

Tableau 11 – Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009[2, 3]	Variation 2009-2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009[2, 3]	Variation 2009-2000 (pts %)
Hommes	**4 998**	**3 611**		**216 100**	**195 676**	
Hommes de 18 à 64 ans	50 082	48 699		2 418 832	2 561 791	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)[1, 2]	*10,0*	*7,4*	*-2,6*	*8,9*	*7,6*	*-1,3*
Femmes	**4 967**	**3 226**		**228 635**	**181 617**	
Femmes de 18 à 64 ans	47 350	46 103		2 395 604	2 520 662	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)[1, 2]	*10,5*	*7,0*	*-3,5*	*9,5*	*7,2*	*-2,3*
Total	**9 965**	**6 837**		**444 735**	**377 293**	
Population totale de 18 à 64 ans	97 432	94 802		4 814 436	5 082 453	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)[1, 2]	*10,2*	*7,2*	*-3,0*	*9,2*	*7,4*	*-1,8*
Aide sociale						
Sans contraintes	4 886	2 176		205 192	143 268	
Contraintes temporaires	2 199	1 520		106 845	88 463	
Total Aide sociale	7 085	3 696		312 037	231 731	
Total Solidarité sociale						
Contraintes sévères	2 551	2 647		120 967	131 353	
Conjoints de CSE	329	247		11 731	8 762	
Total Solidarité sociale	2 880	2 894		132 698	140 115	
Alternative jeunesse avec allocation	S. O.	292		S. O.	6 414	

Source : MESS, DGARES, DSSE, juillet 2009.

S. O. = sans objet.

1. Proportion de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours dans l'ensemble de la population du Québec âgée de 18 à 64 ans. Pour mars 2009, les données de population utilisées pour calculer les taux d'assistance sociale sont des données estimées et fournies par l'Institut de la statistique du Québec.
2. Avant avril 2007, le taux d'assistance sociale était calculé en fonction des seuls prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (Aide sociale et Solidarité sociale). Toutefois à partir d'avril 2007, ce taux tient aussi compte des participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Il s'agit donc d'un taux d'assistance en fonction des 3 programmes d'assistance sociale. Les participants à Alternative jeunesse qui, pour une même période, ont aussi reçu une aide financière de dernier recours, ne sont comptés qu'une seule fois.
3. Le total inclut également les participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Celui ou celle qui reçoit une aide financière de dernier recours et une allocation jeunesse n'est compté qu'une seule fois.

Graphique 1 – Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue, mars 2000 à mars 2009

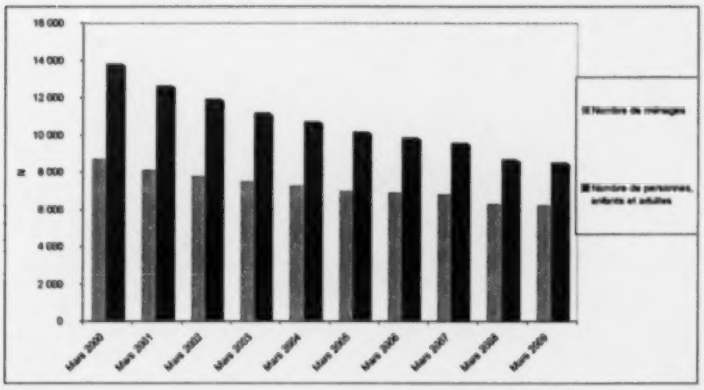

Graphique 2 – Évolution des taux de personnes, enfants et adultes, prestataires des programmes d'assistance sociale, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009

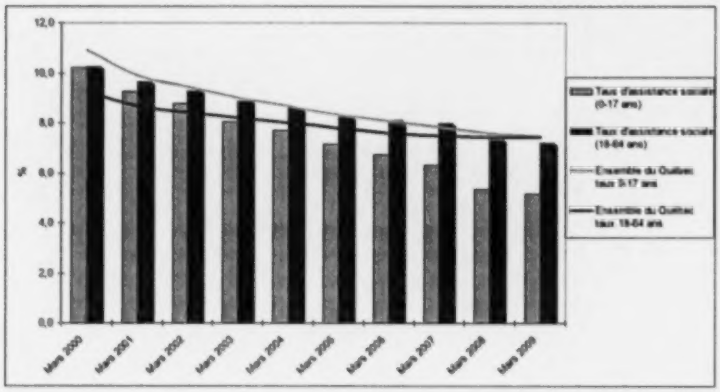

Graphique 3 – Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009

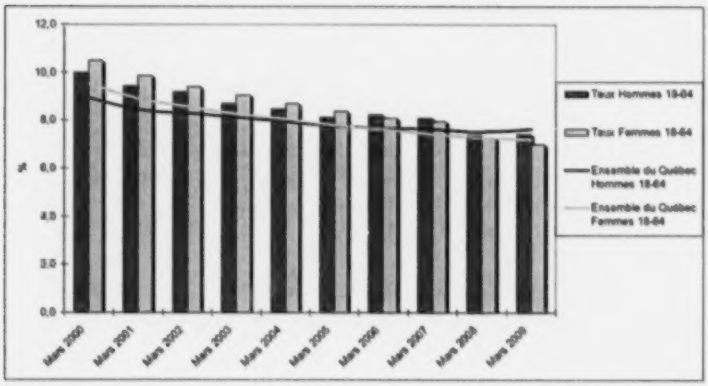

2.4 LOGEMENT

Alors qu'elle compte une plus grande proportion de logements sociaux que l'ensemble du Québec, la région de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit comparativement moins d'aide sous la forme de Supplément au loyer et d'Allocation-logement.

Tableau 12 – Aide à l'habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec

Territoire	HLM[1]		AccèsLogis Québec Logement abordable Québec[2]		Supplément au loyer[1]		Allocation-logement[1]	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages
Québec	**73 275**	**23,0**	**21 655**	**6,8**	**20 285**	**6,4**	**117 166**	**36,8**
Abitibi-Témiscamingue	1 549	25,6	239	3,9	198	3,3	1 797	29,7

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.
1. En 2008.
2. Les statistiques se rapportent aux logements achevés et en voie de l'être au 31 mai 2009.

De façon générale, comparativement à l'ensemble du Québec, l'aide à l'amélioration de l'habitat est moindre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 13 – Amélioration de l'habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2003-2009[1]

Territoire	Rénovation		Adaptation	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages
Québec	**68 335**	**21,5**	**8 574**	**2,7**
Abitibi-Témiscamingue	721	11,9	192	3,2

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.
1. Engagements entre le 1er avril 2003 et le 31 mars 2009.

La part du revenu du ménage consacrée au logement, tant par les locataires que par les propriétaires de l'Abitibi-Témiscamingue, en particulier ceux qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, est inférieure celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 14 – Taux d'effort des ménages privés selon le mode d'occupation, 2006
Part de revenu consacrée au logement

Territoire	Moins de 30 %				30 – 50 %				50 % et plus				Total	
	Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire	Propriétaire
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nombre	
Québec	**810 615**	**64,4**	**1 637 760**	**86,1**	**245 780**	**19,5**	**161 215**	**8,5**	**203 085**	**16,1**	**102 105**	**5,4**	**1 259 480**	**1 901 080**
Abitibi-Témiscamingue	13 925	68,7	35 555	90,2	3 865	19,1	2 370	6,0	2 465	12,2	1 485	3,8	20 255	39 410

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la Société d'habitation du Québec.

2.5 PROFIL DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Il est désormais bien établi que les conditions socio-économiques ont un effet déterminant sur l'état de santé de la population. Pour les données sociosanitaires régionales, nous vous référons à la Direction de santé publique de votre agence de la santé et des services sociaux au site Internet suivant :

http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/.

2.6 Étude réalisée sur le territoire du Centre local d'emploi (CLE) de Rouyn-Noranda

Une étude, dont les résultats sont encore valables, a été réalisée il y a cinq ans auprès de quelque 80 prestataires éloignés du marché du travail. Voici la conclusion et les grands constats de cette étude.

Cette recherche avait pour objectifs de :

- cerner les besoins de la population de la municipalité de Rouyn-Noranda en matière d'alphabétisation, de scolarisation et d'insertion sociale et professionnelle, ainsi qu'en matière de santé;
- faire ressortir les obstacles à surmonter dans une démarche d'alphabétisation ou de scolarisation, d'insertion sociale et professionnelle, ou de santé (santé personnelle ou celle d'une personne dont on a la charge) ou encore dans les efforts de participation à la vie collective;
- définir des formes de services correspondant aux besoins des personnes concernées et tenant compte des obstacles qu'elles peuvent avoir à affronter ;
- déterminer les meilleures démarches de communication pour atteindre les personnes visées.

Les objectifs n'ont pas tous été atteints dans la même mesure. Certains aspects ont été traités plus à fond que d'autres. Malgré tout, les précieuses informations recueillies serviront à mieux cibler nos actions, particulièrement l'accueil et le soutien, en fonction des besoins exprimés et des obstacles rencontrés et appréhendés par les personnes sous-scolarisées et sans emploi.

Néanmoins, la situation observée par l'entremise des 84 participants et participantes ne révèle pas que des manques à combler ou des obstacles à surmonter. En effet, la démarche a aussi mis en lumière un certain nombre d'aspects positifs sur lesquels toute intervention devrait s'appuyer. Ainsi :

a) la majorité des participants et participantes ont occupé au moins un emploi au cours des cinq dernières années et plus de la moitié en ont cherché un au cours des deux années précédant l'entrevue;
b) la grande majorité ont accepté de participer à l'un ou l'autre des programmes de formation ou d'employabilité qui leur ont été offerts;
c) tous et toutes accordent une grande importance à l'école, pour eux-mêmes et pour leurs enfants;
d) la majorité ont un objectif clair sur le plan du travail et ils connaissent les moyens nécessaires (formation, etc.) pour l'atteindre;
e) la très grande majorité connaissent les organismes qui offrent des services pertinents et croient pouvoir compter sur leur soutien;
f) la désapprobation sociale est rarement vue comme un obstacle à la formation, mais l'approbation de l'entourage pourrait être un facteur de persévérance dans une démarche de formation;
g) la grande majorité des participants et participantes ont un réseau social qui peut les soutenir dans les différentes facettes de la vie (ex. : conseils pour prendre une décision importante);
h) le taux de participation à des activités bénévoles est semblable à celui de l'ensemble de la population canadienne. Il s'agit donc de personnes engagées dans leur milieu.

Les résultats de cette recherche constituent la première étape d'une démarche plus vaste. La deuxième étape, déjà en cours, consiste à répertorier et analyser les expériences québécoises et canadiennes qui pourraient être adaptées au contexte de la municipalité de Rouyn-Noranda. L'ensemble de cette démarche devrait mener à un meilleur arrimage des interventions des partenaires concernés, dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.

RÉFÉRENCES UTILES

BILAN DE LA QUATRIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

EMPLOI-QUÉBEC (2009), *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin.

FRÉCHET, GUY, PIERRE LANCTÔT ET FRANCIS CRÉPEAU (2005), *Le positionnement de la région et des territoires de Centre local d'emploi (CLE) de la région d'après l'Indice de défavorisation matérielle et sociale, 1996 et 2001, 17 régions*, MESS, DGARES, 21 p.-27 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Bulletin statistique régional*, Édition 2008, 17 régions et CRES de la Montérégie, 30 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Panorama des régions du Québec*, Édition 2009, 17 régions, 138 p.

LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS) [2009], *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, mai 2009*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 16 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION (MDEIE) [2009], *Portrait socio-économique des régions du Québec*, L'économètre, Édition 2009, 101 p.

PAMPALON, ROBERT et GUY RAYMOND (2003), « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec : 191-208.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 2004-2009.

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

1.1 Faible revenu selon les régions

Entre 1997 et 2007, la majorité des régions administratives du Québec ont connu une baisse du taux de faible revenu. Pour l'ensemble du Québec, on constate que ce taux[7], calculé sur la base de la Mesure de faible revenu (MFR), est passé de 13,7 % en 1997 à 12,7 % en 2007, soit un recul de 1,0 point de pourcentage. Hormis les régions de Montréal et de l'Estrie, où le taux de faible revenu a augmenté respectivement de 1,1 et 0,3 point de pourcentage au cours de cette période, on remarque que l'ensemble du Québec a enregistré une diminution de ce taux à divers degrés au cours de la même période. Plusieurs éléments peuvent être invoqués pour expliquer la bonne tenue du Québec à cet égard. Notons seulement que le début du nouveau millénaire a été caractérisé par une conjoncture économique favorable et par la mise en œuvre par le Québec de nombreuses mesures visant à soutenir le revenu des personnes en situation de vulnérabilité.

Tableau 15 – Taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
						%					
Abitibi-Témiscamingue	13,5	12,3	12,6	13,5	12,4	12,4	12,6	12,3	11,2	11,0	11,4
Bas-Saint-Laurent	12,7	11,1	11,6	12,2	10,5	10,6	10,7	10,6	9,9	10,0	10,5
Capitale-Nationale	11,5	10,4	10,4	10,7	10,0	9,8	9,7	9,8	9,3	9,2	9,5
Centre-du-Québec	11,5	10,0	10,3	10,6	10,2	10,5	10,9	11,0	10,4	10,7	11,2
Chaudière-Appalaches	9,0	7,9	8,0	8,3	7,4	7,6	7,6	7,6	7,2	7,3	7,7
Côte-Nord	16,5	15,4	13,2	13,6	12,1	12,4	11,7	12,2	11,5	11,9	12,4
Estrie	12,1	10,7	11,2	11,8	11,0	11,3	11,6	11,7	11,2	11,5	12,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,7	15,4	15,2	15,5	13,1	13,2	12,7	12,9	12,3	12,1	12,7
Lanaudière	11,4	10,2	10,4	10,9	10,2	10,4	10,1	10,1	9,3	9,4	10,2
Laurentides	12,2	10,6	10,8	11,2	10,3	10,6	10,3	10,2	9,5	9,5	10,3
Laval	10,5	9,0	9,3	9,6	9,2	9,5	9,7	9,9	9,4	9,6	10,3
Mauricie	14,6	13,2	13,1	13,6	13,2	13,5	13,5	13,8	13,2	12,9	13,5
Montérégie	10,9	9,6	9,8	10,2	9,5	9,8	9,9	9,8	9,2	9,2	10,0
Montréal	19,1	17,1	17,9	18,7	18,4	19,4	19,9	20,1	19,3	19,3	20,2
Nord-du-Québec	30,2	29,2	15,7	16,2	14,6	14,4	14,2	14,7	14,2	16,2	17,3
Outaouais	14,2	12,6	13,0	12,8	11,2	11,8	12,0	12,0	11,4	11,4	11,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,3	10,2	10,1	10,9	10,4	10,7	10,8	10,6	10,1	9,8	10,1
Ensemble du Québec	**13,7**	**12,2**	**12,4**	**12,9**	**12,2**	**12,6**	**12,7**	**12,7**	**12,1**	**12,1**	**12,7**

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les 15 régions où le taux de faible revenu a diminué, seulement la Montérégie, le Centre-du-Québec et Laval ont connu une amélioration inférieure à celle de la province. Mentionnons que les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord ont mieux réussi que les autres, le taux de faible revenu y a diminué de plus de 4 points de pourcentage.

7. Les taux de faible revenu présentés ici font référence aux personnes.

Graphique 4 – Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997-2007 (point de pourcentage)

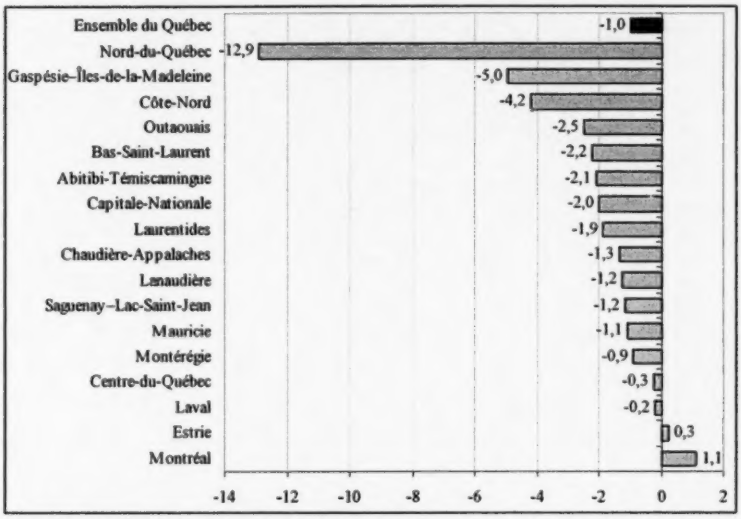

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1.2 Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale

Le Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté (voir tableau 16) réunit les données les plus récentes de quelques indicateurs, dans les sphères de l'économie, de l'éducation, de la santé et du bien-être et de la défavorisation.

- D'après ces mesures, 12,7 % des personnes au Québec avaient un faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) en 2007. Le meilleur rang est celui de la région des Chaudière-Appalaches et le dernier, celui de Montréal.
- Le taux de chômage des mois d'avril à juin 2009 était de 8,5 %. Le meilleur rang est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- Le taux d'assistance sociale de mai 2009 était de 7,4 % de la population de 0 à 64 ans. Le meilleur rang est celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et le dernier, celui de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- Le rapport de dépendance économique moyen du Québec était de 20,88 $ en 2006. Le meilleur rang est celui de l'Outaouais et le dernier, celui de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- Les indicateurs de sous-scolarisation révèlent que 38 % de la population de 25 à 64 ans au Québec en 2006 possèdent un diplôme d'études secondaires ou une scolarité moindre et 17 % ne possèdent aucun grade, certificat ou diplôme. Le meilleur rang pour les deux indicateurs est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik.
- L'espérance de vie à la naissance est la plus élevée à Laval et la moins élevée en Abitibi-Témiscamingue. Quant à la mortalité globale, elle est la moins élevée à Laval et la plus élevée en Abitibi-Témiscamingue.
- L'Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2006 permet d'observer que près de trois personnes sur quatre partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **matériellement** de l'ensemble du Québec dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine; c'est aussi le cas pour 60 % de la population du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et pour plus de 42 % de la population du Bas-Saint-Laurent. Dans l'Île-de-Montréal, le tiers de la population partage les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **socialement** de l'ensemble du Québec; c'est le cas aussi pour 26 % de la population de la région de la Capitale-Nationale, une caractéristique manifestement plus urbaine que rurale.

En ce qui concerne la défavorisation matérielle (indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen) et sociale (indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social sur la base des taux observables de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules), la mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région.

À propos de l'interprétation de cet indice, il importe de noter qu'un taux par exemple de 30 % de personnes vivant dans un territoire défavorisé est différent d'un taux de personnes défavorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile (20 %) le plus défavorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 30 % des personnes de la région partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé de l'ensemble du Québec; de la même façon, un taux de 5 % de personnes vivant dans un territoire favorisé est différent d'un taux de personnes favorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 5 % de la population de la région partage les caractéristiques du quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec. Il peut y avoir des personnes favorisées dans un territoire défavorisé et à l'inverse, des personnes défavorisées dans un territoire favorisé, étant donné que l'unité d'observation est l'aire de diffusion de 400 à 700 personnes.

Tableau 16 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay - Lac-St-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
TAUX DE FAIBLE REVENU D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR)																		
Taux de faible revenu (personnes)	10,5	10,1	9,5	13,5	12,4	20,2	11,7	11,4	12,4	17,3	12,7	7,7	10,3	10,2	10,3	10,0	11,2	12,7
Rang [4]	*8*	*4*	*2*	*15*	*13*	*17*	*11*	*10*	*12*	*16*	*14*	*1*	*6*	*5*	*7*	*3*	*9*	
TAUX DE CHÔMAGE (AVRIL-JUIN 2009) [1]									Côte-Nord, NdQc & ARK									
Taux de chômage - estimations régionales non désaisonnalisées	8,8	10,4	4,9	9,5	8,3	11,9	6,3	10,3	9,2		16,9	5,3	8,2	7,2	6,8	7,6	7,2	8,3
Rang [4]	*10*	*14*	*1*	*12*	*9*	*15*	*3*	*13*	*11*		*16*	*2*	*8*	*5*	*4*	*7*	*5*	
TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE (MAI 2009) [2]									Côte-Nord	NdQc & ARK								
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	8,0	7,6	5,6	10,5	8,4	10,2	6,5	7,2	5,6	4,4	10,8	4,8	4,6	5,8	5,6	5,5	7,9	7,4
Rang [4]	*13*	*11*	*3*	*16*	*14*	*15*	*9*	*10*	*5*	*1*	*17*	*3*	*2*	*8*	*5*	*4*	*12*	
Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	5,5	5,6	4,3	9,7	7,8	14,7	6,6	5,3	4,3	4,1	9,4	3,1	4,9	5,3	4,5	5,1	6,8	7,5
Rang [4]	*10*	*11*	*3*	*16*	*14*	*17*	*12*	*9*	*3*	*2*	*15*	*1*	*6*	*8*	*5*	*7*	*13*	
Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	7,5	7,1	5,3	10,4	8,2	11,2	6,5	6,8	5,3	4,3	10,5	4,4	4,7	5,7	5,3	5,6	7,6	7,4
Rang [4]	*12*	*11*	*4*	*15*	*14*	*17*	*9*	*10*	*4*	*1*	*16*	*2*	*3*	*8*	*4*	*7*	*13*	
INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ																		
Rapport de dépendance économique (2006) [3]	33,22 $	25,83 $	19,32 $	29,85 $	25,61 $	20,70 $	16,93 $	25,97 $	22,10 $	23,41 $	52,79 $	21,91 $	17,83 $	20,37 $	18,04 $	17,35 $	27,29 $	20,88 $
Rang [4]	*16*	*12*	*5*	*15*	*11*	*7*	*1*	*13*	*9*	*10*	*17*	*8*	*3*	*6*	*4*	*2*	*14*	
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études	41,5	36,1	32,3	40,1	40,4	32,8	40,0	46,4	46,7	52,8	49,0	40,3	36,6	44,5	40,7	39,5	43,8	38,0
Rang [4]	*11*	*3*	*1*	*7*	*9*	*2*	*6*	*14*	*15*	*17*	*16*	*5*	*4*	*13*	*10*	*3*	*12*	
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat	21,8	17,3	11,4	18,4	19,6	13,7	18,4	26,8	25,8	38,0	29,5	19,4	14,0	20,2	18,1	17,0	22,4	17,0
Rang [4]	*12*	*5*	*1*	*7*	*10*	*2*	*8*	*15*	*14*	*17*	*16*	*9*	*3*	*11*	*6*	*4*	*13*	
Locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour le	30,5	33,3	33,5	35,8	35,3	38,5	35,7	31,1	26,2	8,9	28,3	26,5	36,5	34,5	34,6	32,6	30,6	35,2
Rang [4]	*5*	*9*	*10*	*15*	*13*	*17*	*14*	*7*	*2*	*1*	*4*	*3*	*16*	*11*	*12*	*8*	*6*	
Espérance de vie à la naissance (2005) [16]	79,9	78,7	80,2	79,3	80,0	80,1	78,7	78,1	78,7	78,6	79,4	80,4	81,0	78,9	79,0	79,8	79,3	79,7
Rang [5]	*6*	*13*	*3*	*9*	*5*	*4*	*13*	*17*	*11*	*16*	*8*	*2*	*1*	*12*	*11*	*7*	*9*	
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté pour 5 ans pour 100 000	697,1	737,6	687,6	731,2	696,2	703,0	750,8	780,9	736,5	678,7	735,6	669,9	635,8	747,5	758,6	716,1	731,2	710,7
Rang [4]	*6*	*13*	*4*	*9*	*5*	*7*	*15*	*17*	*12*	*3*	*11*	*2*	*1*	*14*	*16*	*8*	*9*	
INDICE DE DÉFAVORISATION[6], DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE (2006)																		
Dimension matérielle [6]																		
1re quintile (supérieur)	5,1	6,0	32,6	10,4	13,2	25,9	27,2	3,2	7,2	5,4	0,0	13,3	23,4	11,2	18,2	23,8	4,9	20,0
2e quintile	10,2	16,8	24,8	14,4	19,1	17,9	18,7	10,3	17,9	5,7	2,7	19,3	32,8	21,9	22,0	23,4	13,3	20,0
3e quintile	17,9	20,6	18,5	20,6	22,2	17,4	18,5	20,2	17,2	8,6	4,9	23,5	22,0	20,8	24,5	22,0	22,7	20,0
4e quintile	24,4	26,9	15,4	25,0	23,6	18,3	15,3	26,7	21,2	19,5	18,6	22,0	13,9	21,6	20,8	19,7	32,6	20,0
5e quintile (inférieur)	42,4	29,7	8,7	29,6	21,9	20,6	20,4	39,6	36,4	60,8	73,8	21,9	7,9	24,5	14,5	11,0	26,6	20,0
Dimension sociale [7]																		
1re quintile (supérieur)	29,6	24,6	17,4	15,2	15,9	12,1	16,9	25,7	34,5	58,1	31,1	30,5	28,1	20,1	18,2	23,1	24,5	20,0
2e quintile	26,4	24,9	20,0	19,3	23,5	10,5	23,0	25,2	22,4	24,9	30,4	26,8	19,1	29,8	21,5	21,6	24,2	20,0
3e quintile	21,9	21,7	17,7	24,5	20,4	15,3	22,5	20,8	22,1	5,7	29,5	20,8	16,9	24,6	25,1	21,7	22,1	20,0
4e quintile	13,8	17,7	19,0	18,1	18,2	28,6	17,1	14,5	14,9	7,2	8,1	13,8	20,3	15,3	21,5	17,1	14,5	20,0
5e quintile (inférieur)	8,4	11,1	26,0	22,9	22,0	33,5	20,5	13,8	6,1	4,1	0,9	8,1	15,5	10,2	13,6	16,4	14,8	20,0

Notes du tableau précédent

1. Le taux de chômage correspond à la moyenne des estimations non désaisonnalisées des mois d'avril, mai et juin 2009. Source : Emploi-Québec, *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin 2009.
2. MESS, Fichiers administratifs.
3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 $ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.
4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.
5. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs la situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec. Sources : Pampalon, R., et G. Raymond, Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, 2003; Statistique Canada, *Recensement 2006*.
6. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.
7. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu des taux observables de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules.
8. 1er rang : montant ou taux le moins élevé; 16^{e} rang (ou 17^{e}) : montant ou taux le plus élevé.
9. 1er rang : nombre le plus élevé; 16^{e} rang (ou 17^{e}) : nombre le moins élevé.
10. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région du Nord-du-Québec.